

Jean-Yves ÉVEILLARD*

Graffite et portrait d'un Osisme sur une plaquette de schiste à Brasparts (Finistère)

Il n'est pas rare d'entendre dire, avec une pointe d'humour mais non sans justesse, qu'il faudrait commencer les fouilles archéologiques dans les réserves des musées. C'est en se livrant d'une certaine manière à cet exercice que Philippe Le Stum, directeur du Musée départemental breton à Quimper, a retrouvé une petite plaquette de schiste qui porte un graffite et le dessin d'un portrait et que l'on croyait à jamais disparue¹. En effet, dans l'inventaire manuscrit rédigé par Henri Waquet, conservateur du musée de 1923 à 1958, les lignes qui relatent l'entrée de cet objet sont barrées et dans la marge a été ajoutée la mention « brûlé », allusion à l'incendie qui ravagea le musée en 1939. Or le même inventaire permet aujourd'hui de rattacher la plaquette à un site gallo-romain déjà connu. Grâce à l'obligeance de Philippe Le Stum et au prix d'une enquête approfondie nous avons pu exploiter cette découverte ancienne.

Lieu et circonstances de la découverte

Le texte complet de l'inventaire manuscrit est le suivant : « 74. *Fragment de schiste gravé, teinte gris rougeâtre (environ 0 m,08 x 0m,07), portant 3 lettres capitales mal gravées et une tête coiffée d'une sorte de casque conique trouvé à Castel-Dû en Saint-Rivoal*². » Puis, après la mention d'un autre objet, un galet creusé provenant d'un tumulus de Brasparts : (« *don de M. Joncour de Brasparts* »). Le lieu-dit Castel-Dû (souvent écrit sous sa forme française Château Noir), situé par H. Waquet par erreur dans la commune de Saint-Rivoal, limitrophe au nord de celle de Brasparts, est un site archéologique connu depuis le XIX^e s. R.-F. Le Men le signale en 1875 dans sa *Statistique monumentale du Finistère* en ces termes : « *Braspartz. Substructions et tuiles dans un camp retranché de forme rectangulaire au village du Château noir*³. » L'information est reprise l'année suivante de manière plus détaillée dans la même revue dans une note transmise par M. Lazennec instituteur à Brasparts : celui-ci mentionne deux « *campes romains* » dans la commune, celui de Castel-Dû et un second au village de Stumenven, distant

* Maître de conférences d'histoire ancienne (e.r.), UBO-CRBC.

1. Nous remercions vivement Philippe Le Stum de nous avoir fait connaître cet objet dont l'étude a été passionnante.

2. Inventaire manuscrit de H. Waquet, n° 74.

3. R.-F. LE MEN, « Statistique monumentale du Finistère. Époque romaine », *BSAF*, II, 1874-1875, p. 123.

du précédent de deux kilomètres en direction du nord. M. Lazennec met ces deux «*camps*» en relation avec l'ancienne route de Saint-Rivoal à Saint-Cadou à proximité de laquelle ils sont situés et qui semble, selon lui, être une ancienne voie romaine⁴

En 1911, J.-M. Abgrall et L. Le Guennec, décrivant le tracé de la voie romaine Quimper-Saint-Pol-de-Léon qui traverse la commune de Brasparts, complètent ce qui avait déjà été écrit : au village de Château Noir il y avait un camp romain «*qui a dû en premier porter cette appellation. Dans le champ qui a remplacé le camp, on a fait disparaître des levées de terre et des maçonneries. Dans les abords du village on voyait autrefois des substructions, des pans de murs, des tuiles et beaucoup de blocs de scories de fer*⁵». Abgrall et Le Guennec sont les premiers à insister sur la présence de scories de fer que l'on pouvait voir aussi en abondance à 500 mètres à l'ouest de Château Noir, au village de Run-ar-Voualc'h, où M. Joncour avait exploré «*un tertre contenant plus de 50 mètres cubes de ces résidus, indices certains d'anciennes fonderies*⁶». Les deux auteurs ne se prononcent pas sur l'âge de ces fonderies qui peuvent être, selon eux, préromaines, romaines ou médiévales. L. Pape synthétise l'ensemble des informations en 1978⁷ et est le premier à faire référence au procès-verbal du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère* qui mentionne le don du schiste gravé au musée par M. Joncour en 1929⁸. Enfin, R. Sanquer s'intéressant aux enceintes quadrangulaires du département du Finistère note au Château Noir «*des ondulations du sol dessinant un carré de 35 m de côté*⁹».

Nous avons repris l'enquête sur le site de Castel-Dû de manière approfondie, tant dans le cadastre de Brasparts, que sur le terrain par une prospection géologique¹⁰ et archéologique, ainsi qu'auprès des anciens habitants du village. Ce site s'étend sur un vaste replat à 180 m d'altitude, juste au pied des premiers contreforts des Monts d'Arrée qui culminent à 391 m au Mont Saint-Michel de Brasparts, 3 km plus au nord (fig. 1). Du point de vue de la géologie, essentiel comme on va le voir car il a certainement déterminé la nature de l'occupation antique, le village de Castel-Dû est situé à proximité de trois formations qui dessinent des bandes de direction est-ouest : 1) au nord, les schistes et quartzites de Plougastel (Gédinien), très résistants, qui constituent les crêtes des Monts d'Arrée; 2) juste en dessous, une bande étroite formée par le grès de Landévennec (Siégénien), riche en minerai de fer; 3) et enfin les schistes dévoniens («*Coblencien*»), plus tendres, sur lesquels s'étend le village proprement dit¹¹. Le boisement du sol en feuillus reste important (chênes, hêtres, châtaigniers, noisetiers, bouleaux), contrastant avec les vastes étendues de lande des Monts d'Arrée.

Les vestiges archéologiques encore détectables à la surface du sol sont disséminés sur une distance de 400 m. (fig. 2) Dans la parcelle H 516 appelée Les Clochous (Les Clos), la plus proche de la formation ferrugineuse des grès de Landévennec, on récolte des fragments de minerai (hématite) non traités. On recueille également en grand nombre des scories de fer dans l'angle sud-est de la parcelle, ainsi que des fragments de terre cuite. Nous ne saurions dire précisément à quel type se rattachent ces scories sinon qu'il s'agit de résidus résultant de la réduction du minerai et donc liés à la présence de bas-fourneaux¹². Il ne semble pas qu'on ait jamais signalé que ce champ rectangulaire est limité sur les côtés nord et la

4. *BSAF*, III, 1875-1876, p. 128 (Note transmise par M. Lazennec).

5. J.-M. ABGRALL et L. LE GUENNEC, «*Étude de la voie romaine et du chemin de pèlerinage des Sept Saints de Bretagne entre Quimper et Saint-Pol-de-Léon*», *Bull. archéologique de l'Association bretonne*, 1911, p. 211-213.

6. Id., *ibidem*, p. 212.

7. L. PAPE, *La civitas gallo-romaine des Osismes*, Paris, 1978, p. A-59.

8. *BSAF*, LVI, 1929, p.-v., p. XXII.

9. R. SANQUER, «*Les enceintes quadrangulaires dans le Finistère*», *BSAF*, CIX, 1981, p. 91. La bibliographie la plus récente sur le site de Castel-Dû est donnée par P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule. Le Finistère*, 29, Paris, 1989, p. 119.

10. Une fois encore nous avons pu bénéficier des vastes connaissances de M. Louis Chauris qui nous a accompagné sur le terrain. Nous lui exprimons notre gratitude.

11. Carte géologique au 1/80 000, Morlaix, 2^e édition (1962), Ch. DELATTRE et P. PRUVOST.

12. Pour les différents types de vestiges archéologiques liés à la paléoméallurgie du fer voir J.-B. VIVET, «*Paléoméallurgie du fer à l'est de la Rance et dans le Combournais. Bilan interprétatif des données de prospection*», *Les Dossiers du CeRAA*, 25, 1997, p. 57-90.

moitié ouest par un talus plus haut et plus large que la normale et qu'il s'insère de manière discordante dans le parcellaire. Il pourrait s'agir des restes d'un enclos remontant à l'Antiquité assimilable à ces fortifications rudimentaires connues en Bretagne pour protéger les ateliers où l'on travaillait le métal et souvent appelées «Le Chatellier¹³». Dans les parcelles situées entre la précédente et les bâtiments du village de Castel-Dû (H 904), parcelles désignées par le microtoponyme Prat-ar-Maner (Le Pré du Manoir), M. Yves Labous, ancien agriculteur, a remarqué la présence de déchets d'une pierre étrangère au substrat et semblable à celle des murs du manoir voisin de Langle, ainsi que des dalles alignées comme celles qui peuvent recouvrir une canalisation¹⁴. Nous avons identifié cette pierre non locale comme un microgranite autrefois exploité dans la carrière du Gouël, à 800 m à l'ouest de Castel-Dû.

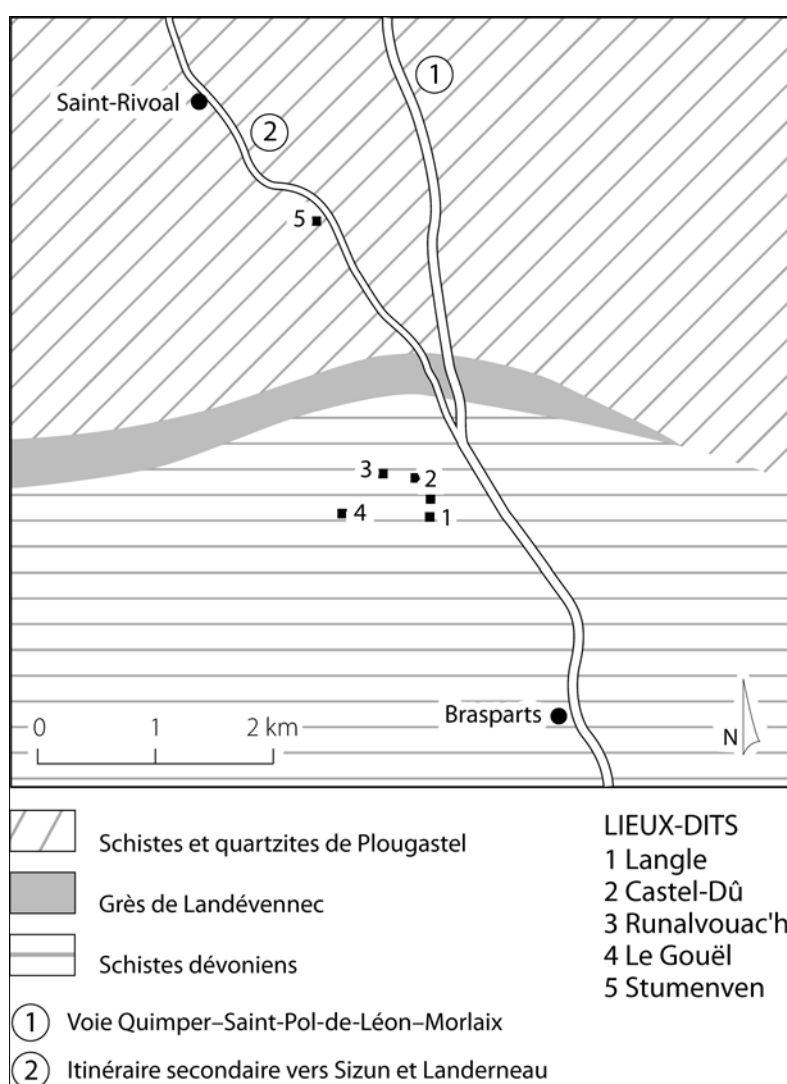


Fig. 1 : Le site de Castel-Dû en Brasparts (Finistère) dans son environnement (DAO G. Couix).

À 400 m de là en direction de l'ouest se trouve la parcelle H 487 appelée Lozap (orthographe et signification incertaines). C'est à cet endroit que se rapporte la mention par les auteurs anciens du «camp romain». Dans les années 1980 subsistait une partie d'un talus est avec son fossé¹⁵, encore visible aujourd'hui. Dans la parcelle, principalement dans l'angle sud-ouest, on récolte des fragments de

13. Sur les « chatelliers » voir L. PUZENAT, *La sidérurgie armoricaine*, Rennes, 1939, p. 22-24.

14. Nous remercions M. Yves Labous pour son accueil chaleureux et les nombreux renseignements qu'il nous a fournis.

15. Renseignement fourni par M. Michel Penven auteur d'une brochure dactylographiée sur Brasparts parue en 1995.

tegulae et d'*imbrices* ainsi que de la céramique commune gallo-romaine. Juste au sud dans le chemin, M. Labous a remarqué lors de travaux en profondeur une couche d'argile blanche. Enfin, dans la parcelle H 483 une dépression circulaire appelée « la piscine » (diamètre : 20 m, profondeur 50 cm à 1 m) pourrait indiquer l'emplacement d'une exploitation de l'argile. On a trouvé aussi des *tegulae* dans cette parcelle actuellement en prairie.

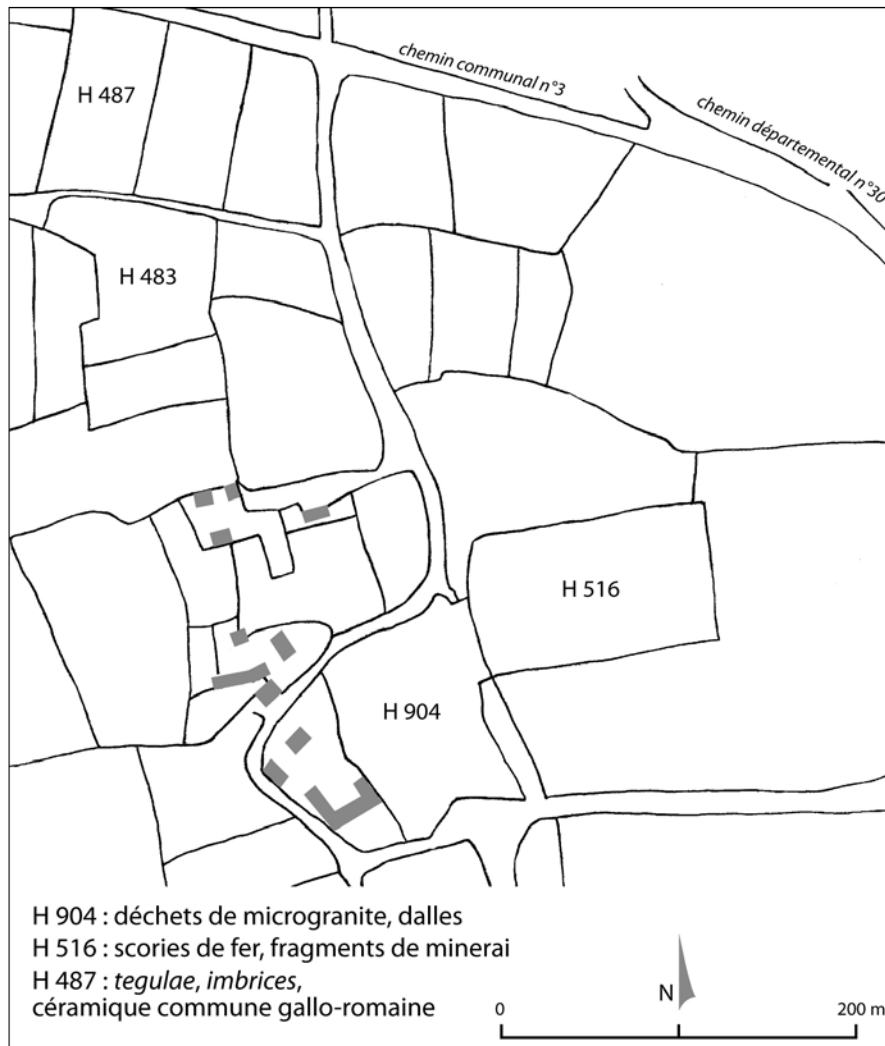


Fig. 2 : Le site gallo-romain de Castel-Dû en Brasparts (Finistère), cadastre de Brasparts, 1973 (DAO G. Couix).

Pour compléter ces observations sur le terrain, il n'est pas sans intérêt de rapporter une tradition orale que nous avons recueillie de la bouche de plusieurs témoins. Cette tradition est floue et les détails diffèrent d'une personne à l'autre, mais toutes s'entendent sur un point : il aurait existé à Castel-Dû un château ou un manoir aujourd'hui disparu. Selon les uns, il s'élevait dans la parcelle dite Prat-ar-Maner ; il aurait été détruit pendant la Révolution et ses pierres auraient servi à construire le manoir visible au village de Langle situé à 250 m au sud. Selon une autre version, le manoir de Langle aurait été construit avec les pierres du rempart du camp romain. En réalité, nous n'avons pu retrouver aucune preuve certaine de l'existence de ce mystérieux château et les invraisemblances constatées suscitent le doute. Une référence archivistique donnée par Camille Vallaux n'a pu être vérifiée, le document ayant été égaré aux Archives départementales du Finistère¹⁶. Notre opinion est que ce château n'a jamais existé et que c'est la présence de ruines d'époque romaine qui est à l'origine d'une telle légende. Il n'est

16. C. VALLAUX, «La nature et l'homme en Montagne d'Arrée», *BSAF*, XXXV, 1908, p. 121.

pas rare en Bretagne que ces murs solidement maçonnés aient donné naissance à des toponymes qui évoquent des architectures prestigieuses telles qu'églises ou châteaux. Pour les premiers citons Coz-Illis (La Vieille Église) à Plestin-les-Grèves (Côtes-d'Armor) et à Plaudren (Morbihan) qui se rapporte à des *fana* bien connus¹⁷ ; pour les seconds, Le Questel (variante de Castel, Le Château) pour une villa partiellement fouillée à Concarneau (Finistère)¹⁸. L. Puzenat signale que des « chatelliers » liés au travail du fer sont désignés par les toponymes châtel, castel, château¹⁹. À Castel-Dû, le déterminatif « noir » pourrait provenir de la présence de scories de fer et d'aires de charbonniers, la fabrication du charbon de bois étant nécessairement associée au traitement du minerai. L. Puzenat signale aussi qu'un quartier du bourg de La Meilleraye (Loire-Atlantique) construit sur des amas de scories est appelé le « Noir²⁰ ». Enfin, pouvant encore accréditer notre interprétation, B. Tanguy nous a signalé un autre Castel-Dû à Langoat (Côtes-d'Armor) où aucun château de pierre n'est attesté mais seulement un enclos taluté en terre établi à l'intersection de deux voies présumées antiques²¹.

Pour résumer sur le site de Castel-Dû ou du Château Noir à Brasparts, notre conviction est que l'occupation de l'époque romaine constatée est liée au travail du fer consistant en la réduction du minerai extrait sur place ou dans le proche voisinage et probablement en l'affinage du métal. Le boisement dense en feuillus et l'exposition en hauteur aux vents d'ouest dominants constituèrent certainement d'autres facteurs favorables au développement de cette activité. Qu'il ait existé des activités de nature différente (extraction d'argile ?) et diverses constructions en dur (habitats, lieu de culte ?), on peut le déduire de la présence de *tegulae* et de murs maçonnés, mais l'absence de fouilles ne permet pas d'en dire davantage. En définitive, le site de Castel-Dû replacé dans le contexte antique apparaît comme purement rural, à l'écart de toute agglomération principale ou secondaire – *Vorgium*-Carhaix, la ville chef-lieu de la cité des Osismes, est distante de 30 km vers l'est à vol d'oiseau. Il était néanmoins désenclavé par deux voies : la voie transpéninsulaire de Quimper à Morlaix et à Saint-Pol de Léon qui passe à 400 m à l'est²², et un itinéraire qui se détache de la voie précédente à la même distance de Castel-Dû et se dirige vers les bourgs de Saint-Rivoal, Saint-Cadou et Sizun²³. Au terme de cette présentation, indispensable comme on va le voir pour l'interprétation de l'objet, ajoutons que nous ignorons à quel endroit précis de ce site étalé dans l'espace la plaquette de schiste a été récupérée, l'inventaire du musée ne donnant pas plus d'information.

De même, nous ignorons les circonstances de son invention. Cependant, un examen attentif de l'objet et la connaissance de la personnalité du donateur, François Joncour, permet de les cerner avec une grande probabilité. Sur la face principale de la plaquette on remarque deux éraflures en biais qui ne sont pas originelles et qui sont vraisemblablement le résultat de l'impact d'un outil du type du croc à pommes de terre. C'est sans doute au cours de travaux agricoles effectués manuellement qu'elle a été aperçue et ramassée. Elle a pu séjourner plus ou moins longtemps chez son inventeur sans que celui-ci en prenne un soin particulier. C'est ce que l'on peut déduire de la « teinte gris rougeâtre » signalée par l'inventaire lors de l'acquisition : le rougeâtre n'est en réalité qu'une tache de minium qui couvre la partie gauche, tandis que des éclaboussures du même produit sont visibles sur le visage du personnage représenté.

François Joncour (1871-1946), qui fit don de l'objet au musée, est un personnage hors du commun qui mérite qu'on lui rende hommage²⁴. Ayant appris le métier de maréchal-ferrant qu'exerçait son père à

17. P. GALLIOU, « Des Viereckschanzen aux *fana* : lieux et édifices sacrés de l'Armorique laténienne et romaine », in G. MILIN et P. GALLIOU (éd.), *Hauts-lieux du sacré en Bretagne*, Brest, 1997, p. 139-140, note 39.

18. R. SANQUER, « L'établissement gallo-romain du Questel en Concarneau », *Ann. de Bretagne*, 1966, p. 133-149.

19. L. PUZENAT, *op. cit.* [n. 13], p. 23.

20. Id., *Ibidem*.

21. J. GAULTIER DU MOTTAY, « Répertoire archéologique du département des Côtes-du-Nord », *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire des Côtes-du-Nord*, I, 1883-1884, p. 354.

22. J.-M. ABGRALL et L. LE GUENNEC, *op. cit.* [n. 5], p. 211-213.

23. S. LE PENNEC, « Voies et habitats antiques au sud et à l'est de l'Élorn », *BSAF*, CXXIV, 1995, p. 121, note 13 et fig. 1.

24. M. PENVEN et G. MILLOUR, *François Joncour. Son parcours en centre Finistère, sa vie, son œuvre*, Brasparts, 1997, 207 p. Une association « Sur les traces de François Joncour » perpétue sa mémoire et poursuit son œuvre.

Brasparts, il contracta au service militaire une affection pulmonaire qui l'amena à se reconvertir comme horloger-bijoutier. Tout en tenant son magasin il s'initia à la photographie et, parcourant à bicyclette la campagne du centre Finistère, il ne réalisa pas moins de 700 cartes postales dans les premières années du XX^e siècle. Autodidacte et s'intéressant à tout, il était attiré par l'archéologie, l'histoire, recueillait des contes, en écrivait lui-même, sculptait etc. Il était membre de la Société archéologique du Finistère et ami du conservateur du musée de Quimper, H. Waquet. On imagine qu'il eut connaissance de la découverte de ladite plaquette de schiste – sa carte postale d'un chêne séculaire à Castel-Dû et son intervention archéologique sur un tertre de scories au village voisin signalée par Abgrall et Le Guennec²⁵ prouvent qu'il fréquentait régulièrement les lieux –, qu'il en fit l'acquisition, puis la donna au musée. On peut raisonnablement penser qu'il pressentit son intérêt sans avoir la possibilité ou le temps de l'exploiter. Dans les années qui suivirent elle ne donna lieu à aucune publication. Fut-elle exposée jusqu'à sa prétendue disparition dans l'incendie de 1939? Quoi qu'il en soit c'est en 2004 que Ph. Le Stum la retrouva au cours d'un récolement et un peu plus tard qu'il la mit en relation avec l'inventaire manuscrit qui nous apprend sa provenance.

Description (fig. 3 et 4)

L'objet (numéro d'inventaire : R.2004.6) est une petite plaquette de schiste pratiquement carrée dont les dimensions sont les suivantes :

Hauteur : 8,5 cm.

Largeur : 8 cm.

Épaisseur : 2 cm.

Vu l'état des cassures des bords qui sont anciennes on peut considérer qu'il est complet, à l'exception de l'angle inférieur droit qui a été écorné, mais sans conséquence pour l'interprétation. La plaquette ramassée brute a dû subir à l'origine une régularisation de ses contours afin de lui donner une forme approximativement carrée.



Fig. 3 (à gauche) : La plaquette de schiste de Brasparts. Face principale (cliché S. Goarin, Musée départemental breton).

Fig. 4 (à droite) : Revers de la plaquette de Brasparts (cliché S. Goarin, Musée départemental breton).

25. J.-M. ABGRALL et L. LE GUENNEC, *op. cit.* [n. 5], p. 212.

Le matériau

Le matériau est un schiste dévonien (d²) de couleur gris vert, la roche la plus représentée sur le territoire de Brasparts et qui affleure dans la partie sud du village de Castel-Dû. Il se délite naturellement en plaquettes que l'on récolte à la surface des champs. C'est une roche plutôt tendre, qui se raye assez facilement, donc apte à la gravure, mais totalement inapte à la sculpture. Il est impossible d'y façonner des rondes-bosses ni même des reliefs à proprement parler. Il ne peut pas non plus être aplani comme les autres schistes armoricains dans lesquels ont été travaillées des plaques décorées typiques de la Bretagne gallo-romaine²⁶. L'utilisation d'un tel matériau ne pouvait donner que la forme de représentation que nous allons décrire. Il est à noter que l'on a négligé le microgranite à grain fin du Gouël, certainement plus approprié à la sculpture, qui affleure à quelques centaines de mètres et qui semble avoir été exploité à l'époque gallo-romaine. Le choix d'un matériau modeste, strictement local, est sans doute à prendre en considération pour l'interprétation.

Le « décor » du revers

Il faut distinguer les deux faces de la plaquette : une face principale qui porte un graffite et un visage, et qui fera l'objet de la quasi-totalité de la discussion, et le revers à la base duquel on distingue trois chevrons incisés (H. : 1,5 cm ; l. : 1,3 à 1,5 cm). L'angle inférieur – à gauche sur la photographie – ayant été écorné, il y avait la place pour un quatrième chevron. On s'interroge sur le sens de ce « décor » banal. Nous n'avons pas trouvé l'équivalent sur des supports comparables mais il est assez fréquent sur la céramique commune locale. A-t-il une fonction purement ornementale ou revêt-il une valeur symbolique ?

La face principale : le graffite (fig. 5)

Dans l'angle supérieur droit, sur la surface brute et à 7 mm du bord, a été gravé un graffite comprenant quatre lettres en écriture cursive.

Longueur : 4,3 cm

Hauteur des lettres : 1 cm



Fig. 5 : Le graffite donnant le nom de Veus (cliché S. Goarin, Musée départemental breton).

Après un probable tracé préliminaire, les lettres ont été incisées avec un outil tranchant à lame étroite, peut-être de type gravelet. On lit VEVS (Ueous), le E étant classiquement représenté par II, ou encore VEVUS (Ueuous), le v et le u pouvant être confondus²⁷. Les deux formes sont attestées comme nom de potier : VEVS à Londres, Reims et Bavai, VEVUS à Reims²⁸. Les noms de divinités dans les dédicaces

26. L. LANGOUËT et L. QUESNEL, « Les plaques décorées en schiste de la Bretagne armoricaine sous l'Empire romain », *Revue Archéologique de l'Ouest*, 17, 2000, p. 215-237.

27. Nous remercions vivement J.-P. Bost, professeur à l'Université de Bordeaux III, pour son aide spontanée et les précieux renseignements et références qu'il nous a donnés.

28. X. DELAMARRE, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris, 2007, p. 198 et *CIL XIII*, 10.010, 2025.

étant habituellement écrits au datif, on a certainement affaire aussi à Brasparts à un anthroponyme, probable latinisation d'un nom gaulois terminé en -o. On connaît un VEVO (Ueouo) indigène en Italie du Nord²⁹. Comme nous l'a fait remarquer J.-P. Bost, ce type de dénomination, c'est-à-dire avec passage d'une langue à une autre, est assez banal : on trouve par exemple BELLO et BELLUS, SELLO et SELLUS, TOUTO et TOUTUS, etc. Le personnage de Brasparts était donc un indigène de statut pérégrin mais dont le nom a été latinisé.

La face principale : le portrait (fig. 6)

En dessous du graffite et décalé vers le côté gauche, figure le buste d'un personnage, certainement celui de Veus.

Hauteur : 6 cm

Largeur : 3,3 cm

Profondeur maximum : 0,5 cm

Après une légère préparation ayant consisté en un égrisage de la surface de la pierre, les contours de la tête ont été dessinés puis incisés. L'outil utilisé pour l'incision est vraisemblablement un ciseau à lame étroite, le même qui a servi à graver le graffite. Ses empreintes sous forme de fines rayures sont nettement perceptibles sur les photographies de détails. Le matériau ne permettant pas l'exécution d'un véritable relief, le résultat se rapproche de la taille en réserve à deux plans dans laquelle la figure ne dépasse pas la surface initiale du support.



Fig. 6 : Plaquette de Brasparts : le portrait (cliché S. Goarin, Musée départemental breton).

Il faut souligner d'emblée le soin et la grande précision du travail de l'artiste. Cette appréciation ressort nettement de l'examen des gros plans. Sous le couvre chef, le visage dessine un ovale plein et régulier. Le front est bas, les arcades sourcilières bien marquées (la gauche a été entamée par un outil agricole) mais curieusement les yeux ne sont pas dessinés et les orbites sont vides. Le nez est fort et épaté ; les sillons nasogéniens qui en partent n'ont pas été oubliés. La bouche et les lèvres supérieure et inférieure sont finement tracées. Le cou, plutôt puissant, est exagérément allongé, cette particularité pouvant être due à la volonté de l'artiste d'atteindre la limite inférieure du support, ce qui confirmerait en même temps que celui-ci est complet et que la tête ne se prolongeait pas par un buste qui serait disparu. L'impression qui se dégage est celle d'un portrait réaliste, vraisemblablement fidèle à son

29. *CIL*, V, 3981.

modèle, éloigné du schématisme ou de l'outrance caricaturale, exécuté par une main habile. S'il s'agit incontestablement d'un personnage de sexe masculin, il est difficile de lui attribuer un âge précis bien qu'il nous paraisse dans celui de la maturité. Ayant insisté sur la précision du dessin, on s'étonne dans un premier temps que les orbites aient été laissées vides et que le contour des yeux n'ait pas été dessiné.

La description et la reconnaissance du couvre chef revêtent, on s'en doute, une importance primordiale pour cerner l'identité du personnage. Écartons d'emblée en le justifiant l'hypothèse du conservateur H. Waquet qui écrivait dans l'inventaire que la tête était «*coiffée d'une sorte de casque conique*». Des casques terminés en pointe ont certes existé dans différentes civilisations antiques telles que grecque, étrusque et celtique³⁰. Pour en donner un exemple, un petit bronze du musée de Padoue (inv.148.299) daté du II^e s. avant J.-C. et représentant un guerrier de l'armée romaine, montre un casque conique d'origine celtique qui n'est pas sans rappeler la coiffure du personnage de Brasparts. Mais le contexte gallo-romain plus tardif dans lequel a vécu celui-ci exclut formellement cette possibilité. En outre, il n'est pas concevable qu'un militaire se signale par son seul nom, inscrit en cursive, sur un support aussi modeste. Mais le premier argument réside simplement dans la précision déjà soulignée du dessin : l'affaissement de la coiffure de chaque côté suggère une matière molle, de la laine par exemple, et non pas les matériaux rigides dont sont faits les casques. On pouvait encore hésiter et penser qu'il aurait pu s'agir du capuchon pointu d'un *cucullus*, ce vêtement chaud en laine si répandu dans la Gaule romaine, porté aussi bien par les travailleurs des campagnes que par les voyageurs³¹. L'iconographie est riche de représentations de ce vêtement tant dans la sculpture (statues en pierre, statuettes en bronze et en argile) (fig. 7) que dans les arts graphiques (fresques, mosaïques). Pour la Bretagne nous en avons découvert deux exemples dans des statues antiques réutilisées en contexte chrétien : à Plumaudan (Côtes-d'Armor) dans la fontaine Saint-Maudan³² et à Châteauneuf-du-Faou dans une autre fontaine où une tête d'une divinité juvénile au *cucullus* avait été «*greffée*» sur une statue moderne³³. Mais ici encore la justesse du dessin écarte cette interprétation : la coiffure s'interrompt à la hauteur de la tempe (on le voit très bien à gauche) alors que le capuchon d'un *cucullus* enveloppe les deux côtés de la tête jusqu'à la base du cou, puisqu'il est solidaire du vêtement qui recouvre le corps. Il n'y a donc pas d'hésitation possible : notre homme est coiffé d'un bonnet du type qu'on appelle *pileus*. Il s'agit d'un couvre chef plus ou moins pointu au sommet, extrêmement commun dans le monde grec (avec le nom de *pilos*) comme dans le monde romain. Fait de cuir, de feutre ou de laine, «*c'est la coiffure commune des gens d'humble condition à la ville comme à la campagne, laboureurs, bergers et autres travailleurs des champs, ouvriers du bois et du métal*³⁴». Celui de Veus semble avoir été de laine étant donnée l'épaisseur du rebord. Les artistes ont fait du *pileus* l'attribut le plus caractéristique du dieu Vulcain, le protecteur des forgerons. En Grande-Bretagne, en particulier dans le nord, il existe un dieu forgeron connu par d'assez nombreux documents mais dont le nom ne nous est pas parvenu, qui se distingue par le même couvre chef³⁵. Une petite statuette en bronze du Sunderland le montre dans la tenue – bottines aux pieds, une tunique courte qui dégage l'épaule et le *pileus* sur la tête – qui était celle des ouvriers travaillant le fer dans l'Antiquité (fig. 8). Si l'on se rappelle que le site de Castel-Dû se caractérise par la présence de vestiges liés au traitement de ce métal, il y a tout lieu de penser que la petite plaquette de schiste nous livre le nom et le portrait d'un ouvrier métallurgiste qui y a exercé son métier. Il reste à savoir pour quelle raison et dans quelle circonstance l'objet a été fabriqué.

30. Voir les nombreux exemples dans M. FEUGÈRE, *Casques antiques*, Paris, éd. Errance, 1994.

31. G. COULON, *Les gallo-romains*, Paris, A. Colin, 1985, p. 139.

32. J.-Y. ÉVEILLARD, «*À Plumaudan (Côtes-D'Armor), la statue de la fontaine Saint Maudan est-elle préchrétienne ?*», *Les Dossiers du CeRAA*, 21, 1993, p. 43-48.

33. J.-Y. ÉVEILLARD, «*Statues de l'Antiquité remaniées à l'époque moderne : l'exemple d'une tête au cucullus à Châteauneuf-du-Faou (Finistère)*», *RAO*, 12, 1995, p. 139-146.

34. P. PARIS, s.v. «*Pileus*», *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, IV /1, Paris, 1907, p. 479-481.

35. M.-J. GREEN, *Dictionary of Celtic Myth and Legend*, 1992, p. 193-195.



Fig. 7 : Un exemple de *cucullus* : « le petit homme de Trèves ». Statuette en Bronze (Rheinisches Landesmuseum, Trèves).



Fig. 8 : Le dieu forgeron au *pileus* du Sunderland (Angleterre). Statuette de bronze. (d'après M. J. Green, *Dictionary of Celtic Myth and Legend*, p. 195).

Comparaisons et interprétation : un ex-voto anatomique ?

Le nom de Veus (ou Vevus) écrit au nominatif ne peut être qu'un anthroponyme puisque dans les dédicaces les noms des divinités sont rédigés au datif (ou à la rigueur au génitif). S'il faut en donner une preuve supplémentaire, citons l'exemple du sanctuaire de Châteauneuf (Savoie), où sur des supports modestes qui sont des *tegulae* on relève les simples mentions *Augusto* ou *Romae* griffonnées par les fidèles³⁶. Les noms de personnes, en s'arrêtant aux graffites et en excluant les inscriptions lapidaires, ne sont pas rares en Bretagne. Citons dans les limites de la cité des Osismes à laquelle se rattache le territoire de Brasparts : Anniola, Macer, Secundus, Sila ou Vertros à Quimper³⁷, Pegasus à Carhaix³⁸. Tous sont gravés sur des vases et désignent les propriétaires. On attachera plus d'importance à ceux – plutôt rares – gravés sur des supports comparables au nôtre et tout particulièrement à une petite plaquette de schiste provenant des fouilles de la villa de la Guyomerais à Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine)³⁹ (fig. 9).

36. C. MERMET, «Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie)», *Gallia*, t. 50, 1993, p. 127.

37. P. GALLIOU, *Carte archéologique de la Gaule* [n. 9], p. 168.

38. Id., *Ibidem*, p. 47.

39. A. PROVOST, *Nos ancêtres les Riedones. La villa gallo-romaine de Châtillon-sur-Seiche*, Catalogue d'exposition, Écomusée de Rennes, 1990, p. 34-35.

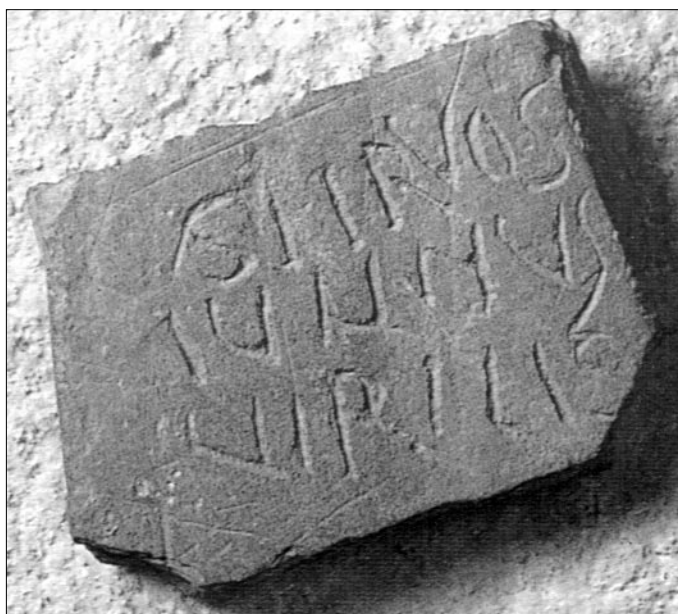


Fig. 9 : La plaquette de schiste de la villa de La Guyomerais, Châtillon-sur-Seiche (Ille-et-Vilaine) (d'après A. Provost éd., *Nos ancêtres les Riedones*, p. 34).

Elle a été découverte dans une fosse remblayée dans la seconde moitié du II^e siècle et porte cinq noms de personnes, trois sur une face : Servos, Iuvenus, Virilis, et deux sur l'autre : Natalis, Selleninus. Les noms et la pauvreté du support trahissent des personnages au statut modeste (domestiques, paysans, peut-être esclaves), mais on s'interroge pour savoir dans quel but et dans quelle circonstance cette plaquette a été confectionnée⁴⁰. La plaquette de Brasparts se différencie par l'ajout au nom d'un portrait, l'un et l'autre se rapportant sans aucun doute au même homme. L'interprétation la plus plausible s'oriente alors vers un objet utilisé en contexte cultuel qui pourrait être l'équivalent des ex-voto anatomiques. Il est bien connu que cette pratique était courante en Gaule romaine et plusieurs sites comme les sources de la Seine, la source des Roches à Chamalières (Puy-de-Dôme) ou la forêt d'Halatte (Oise) en ont livré des centaines⁴¹. Si un grand nombre de ces ex-voto reproduit l'image d'un organe ou d'une partie du corps, désignant ainsi sans équivoque sinon l'affection précise du moins l'endroit d'où souffrait le dévot, S. Deys note que ce sont les têtes et les bustes qui sont l'expression la plus commune pour quatre sanctuaires où elle a effectué des statistiques⁴². Dans ces cas, la tête ou le buste étant le substitut du corps entier, il n'est pas possible de savoir pour quel mal le dévot est venu implorer la divinité. Il existe pourtant aux sources de la Seine des visages où « *les yeux sont clos et où la paupière supérieure recouvre le globe de l'œil*⁴³ ». R. Bernard et P. Vassal qui se sont livrés à une étude médicale ont proposé d'y voir une pathologie des yeux⁴⁴, ce qu'accepte S. Deys avec prudence⁴⁵. Un exemple encore plus probant pour notre démonstration nous semble être celui d'un buste de Massingy-les-Vitteaux (Côtes-d'Or)

40. Id., *ibidem*, p. 35.

41. S. DEYTS, *Les bois sculptés des sources de la Seine*, XLII supplément à *Gallia*, 1983, 206 p., 132 pl. S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine*, *RAE*, 13^e suppl., 1994, 145 p., 65 pl. A.-M. ROMEUF et M. DUMONTEL, *Les ex-voto gallo-romains de Chamalières (Puy-de-Dôme)*, Paris, dAf, 2000, 164 p.

42. Il s'agit des sanctuaires des sources de la Seine, de la Croix Saint Charles à Alésia, d'Essarais et de la Forêt d'Halatte (Seine-et-Oise), S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins* [n. 41], p. 14 et 15.

43. S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins* [n. 41], pl. 13, p. 45-46.

44. R. BERNARD et P. VASSAL, « Étude médicale des ex-voto de la Seine », *RAE*, IX, 1958, p. 331 et fig. 98.

45. S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins* [n. 41], p. 14. Plus près de chez nous, au sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes près du Mans, trois têtes présentant des anomalies dans la représentation des yeux avaient été interprétées comme des ex-voto d'aveugles (É. Thévenot, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, 1968, p. 65, fig. 66). Cette interprétation n'est pas retenue par F. GURY, in K. GRUEL, V. BROUQUIER-REDDÉ (dir.), *Le sanctuaire de Mars Mullo. Allonnes (Sarthe)*, Le Mans, 2003, p. 128-129.

conservé au musée de Semur-en-Auxois : dans un visage de bonne facture comparé au schématisme de beaucoup d'ex-voto anatomiques les arcades sourcilières sont nettement marquées mais les yeux ne sont pas indiqués (fig. 10). Ch. Landes se demande s'il ne s'agit pas de la représentation d'un aveugle⁴⁶. On a présent à l'esprit que le portrait de Brasparts qui est également de bonne qualité et d'une précision remarquable présente la même anomalie. Ce pourrait être un argument décisif pour assimiler la plaquette de schiste à l'un de ces ex-voto sculptés en ronde bosse. Le type de matériau, comme on l'a montré, interdisait la réalisation d'une véritable sculpture et ne permettait que la gravure ou le faible relief. On peut alors imaginer que Veus, qui exerçait le métier d'ouvrier métallurgiste dans lequel les yeux sont particulièrement exposés, ait été atteint de cécité et que, s'en remettant à la divinité du lieu, il ait fait confectionner cet objet pour l'offrir et obtenir la guérison.



Fig.10 : Visage d'ex-voto sans l'indication des yeux. Massingy-les-Vitteaux (Côte-d'Or) (d'après Ch. Landes éd., *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, n° 72).

À la manière de ce qui se passait pour les vœux publics, il est possible que ce type de démarche effectuée par un particulier obéissait à un rituel bien défini par la religion romaine⁴⁷. Mais en l'absence de formules explicites telles que *EX VOTO* ou *V(otum) S(olvit) L(ibens) M(erito)*, on ne peut savoir si le bienfait a déjà été obtenu et s'il s'agit d'un remerciement, ou si le fidèle en était encore au stade préliminaire de la demande. Dans l'innombrable matériel recueilli dans les sanctuaires que nous avons cités, bien peu d'offrandes portent une inscription. Sur plus de 900 offrandes du sanctuaire des sources de la Seine, S. Deyts ne compte que quinze témoignages épigraphiques, tous supports confondus, dont trois seulement sur des ex-voto anatomiques⁴⁸. Cette rareté ne signifie pas que la majorité des offrandes

46. C. LANDES, in *Dieux guérisseurs en Gaule romaine*, catalogue d'exposition, Lattes, 1992, p. 212-213, pl. 72.

47. Sur cette question voir notamment T. DERKS, *Gods, Temples and Ritual Practices*, Amsterdam, 1998, p. 215-221.

48. S. DEYTS, *Un peuple de pèlerins* [n. 41], p. 16.

correspond au stade de la demande mais simplement que le recours à l'écrit était peu fréquent et que l'image seule était censée pouvoir toucher la divinité. Dans les formulaires des sources de la Seine le nom du dédicant au nominatif est encadré par celui de la divinité (ici la Dea Sequana) et l'abréviation VSLM. La plaquette de Brasparts se singularise par le fait qu'elle porte seulement le nom du dédicant sans autre mention. Sans être unique le cas est rare. Aux sources de la Seine nous n'en avons relevé qu'un seul exemple, celui d'une plaquette en bronze portant deux yeux avec au-dessus le nom de la suppliante, MATTA⁴⁹. Sur le plan de l'iconographie enfin, dans l'ensemble des ex-voto anatomiques, la quasi-totalité des têtes sont nues à l'exception d'une tête d'homme à Chamalières coiffée d'une sorte de béret⁵⁰ et peut-être d'une autre aux sources de la Seine⁵¹. Si donc la plaquette de Brasparts peut être assimilée à un ex-voto anatomique – nous conservons le terme d'ex-voto dans un sens générique passé dans le vocabulaire commun –, elle se caractérise par une personnalisation plus poussée qu'à l'accoutumée. Le prouveraient, outre la précision du portrait, le couvre chef qui indique clairement le métier, et la mention du nom. Faut-il y voir un appel pressant comme pour contraindre la divinité ?

Comme c'est le cas pour la quasi-totalité des ex-voto anatomiques, le document ne dévoile pas le nom de la divinité à laquelle la supplique a été adressée. On peut penser que la réputation du lieu où il a été déposé ainsi que celle du dieu ou de la déesse qui l'habitait rendait superflue une telle précaution, de la même manière que les ex-voto modernes inscrits ne livrent que très irrégulièrement ce type d'information. Le manque de précision de l'endroit de la découverte sur le site de Castel-Dû et l'absence de fouille ne permettent pas non plus de dire dans quel lieu la plaquette a pu être déposée, mais la place habituelle d'une telle offrande se situe à l'intérieur d'un espace cultuel. On sait encore moins si elle était la seule de sa catégorie ou si elle se trouvait avec d'autres. En l'absence de contexte archéologique bien renseigné, il n'est pas possible non plus de situer chronologiquement l'objet à l'intérieur de l'époque gallo-romaine.

Enfin, pour le replacer dans l'ensemble des ex-voto connus en Bretagne ou sur les marges, on notera que ceux-ci sont peu nombreux : une main et un avant-bras en bronze à Corseul (?)⁵², peut-être un pied taillé dans une pierre dure dans le lit de l'Aulne à Pont-Coblant en Gouézec (Finistère)⁵³, des paires d'yeux sur des plaquettes de bronze à Mauves-sur-Loire (Loire-Atlantique)⁵⁴, à Jublains (Mayenne)⁵⁵, et à Allonnes (Sarthe)⁵⁶.

Il est utile en conclusion d'attirer à nouveau l'attention sur les circonstances extraordinaires qui ont permis de sauver ce petit objet et de le porter à la connaissance du public. Il est remarquable ensuite que sous sa modestie apparente, tant du point de vue des dimensions que de celui du support, se cache une histoire riche de contenu. La plaquette de Brasparts nous fait connaître par son nom et son portrait celui que l'on peut désormais considérer comme le plus ancien Osisme, si ce n'est le plus ancien Armoricaïn. Le contexte et la précision du document nous font pénétrer jusque dans son intimité en révélant le lieu où il a vécu, le métier qu'il a exercé et vraisemblablement le mal dont il a souffert. La modestie de l'objet est sans doute le reflet de celle du personnage. Comme les nombreux ex-voto, il nous fait entrer dans le monde des travailleurs et des sans grade qui peuplaient la Gaule romaine.

49. Id., *ibidem*, p. 121 et pl. 53, 5A.

50. A.-M. ROMEUF et M. DUMONTEL, *op. cit.* [n. 41], p. 99, n° 420.

51. Id., *ibidem*, p. 105, note 37.

52. G. LE CLOIREC, *Les bronzes antiques de Corseul (Côtes-d'Armor)*, Montagnac, 2001, p. 45, n° 18, 19, 20.

53. J.-Y. ÉVEILLARD, « Gouézec », in *Notices d'archéologie finistérienne*, *BSAF*, 1995, CXXIV, p. 64-66.

54. G. AUBIN (éd.), *Vingt-cinq années d'archéologie gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Nantes, 1980, n° 92.

55. J. NAVEAU (dir.), *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, DAO, Rennes, 1997, p. 190, fig. 125.

56. K. GRUEL et V. BROUQUIER-REDDÉ (dir.), *op. cit.* [n. 45], p. 145, n° 207-208.

